**COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL DU LUNDI 04 DECEMBRE 2017**

Début de séance : 18h30

**Présents :** FLABAT Patrick, MOMPEURT Adeline, DEGROOTE Thierry, BOGARD Denis, GENIN Francis, COLNET Jean-Baptiste, MARTIN Philippe, COLLIGNON Daniel, CHENOT Tony

**En retard :** MATTE Jean Michel arrivé au point 7

***1/ Désignation du secrétaire de séance :***

MOMPEURT Adeline est désignée.

***2/ Délibération TEPCV***

Le Maire informe le conseil qu’un courrier du PNRL nous demande de bien vouloir inclure à l’ordre du jour une nouvelle délibération.

En effet, La formulation de délibération du ***29 mars 2016*** jointe au dossier de demande de subvention pour l’éclairage public ne correspond pas aux nouvelles règles administratives définies par les services de l’Etat.

Afin de pouvoir toucher la subvention initialement prévue, et sur les conseils de l’état, le conseil municipal décide à l’unanimité de reprendre une nouvelle délibération demandant un soutien financier à l’Etat au titre du Fonds de Financement de la Transition Energétique FFTE dans le cadre du Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV).

**3*/ Indemnité Agent recenseur :***

Le maire informe le conseil municipal de la somme allouée par L’INSEE pour la dotation forfaitaire de recensement prévu au 1er semestre 2018.

Le conseil municipal accepte à l’unanimité de verser la totalité du montant à l’agent recenseur.

**4*/ Acquisition de Terrain***

Depuis plusieurs années l’achat de la Parcelle D436 par la commune est à l’ordre du jour.

Etant aujourd’hui en accord avec le propriétaire, le conseil municipal à l’unanimité charge le maire d’effectuer les démarches nécessaires pour l’acquisition de cette parcelle et l’autorise à signer les documents nécessaires.

***5/ Convention Refuge du mordant***

Au vu des résultats obtenus en 2017 à savoir une vingtaine de chats errant capturés. Le conseil municipal décide à l’unanimité de reconduire en 2018 la convention avec le refuge du mordant.

Et demande de faire circuler la recommandation de ne pas nourrir les animaux sauvages afin d’éviter la prolifération.

***6/ Compétence par la CC2T***

La communauté de Communes Terres Touloises nous demande de délibérer sur 3 modifications statutaires.

\*Pour la Compétence numérique et pour la Compétence Mobilité le conseil vote pour à l’unanimité

\* Pour la Compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention contre les Inondations (GEMAPI)

Le conseil vote CONTRE 1

POUR 1

ABSTENTIONS 7

***7/Bornes à incendies :***

Désormais, les vérifications et les entretiens des bornes à incendies sont de la compétence des communes et non plus du SDIS.

-Vérifications triennale

-Faire intervenir Viriot Meyer suite à un contrôle négatif sur une borne incendie rue Edison.

-Contrôles techniques des points d’eau incendie dans son Intégralité de manière triennale, et ce à compter de l’année 2017.

***Coupe de Bois 2018:*** Pour l’état d’assiette 2018 il a été retenu uniquement les coupes 14,15 et 24.

Monsieur le maire demande un report à L’ONF pour les parcelles 16,17 et 36.

***8/ Questions diverses***

- Prendre délibération pour l’emplacement des containers ???

-Les membres du conseil demandent au maire de pouvoir consulter les documents ayant attraits à l’ACCA (Association Communale de Chasse Agrée) de Royaumeix.

-La date de la cérémonie des vœux du Maire a été fixée au Vendredi 12 Janvier à 18h30.

-Le Maire informe qu’une rencontre avec le bureau d’étude pour le PLUI aura lieu le Jeudi 14/12/17.

Pour préparer cette rencontre, une réunion avec la commission urbanisme est fixée au Vendredi 8 à 18h30.

***L’ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 20h40.***